

# **BULLETIN D'INSCRIPTION**

**CIRQUE LOISIRS ADULTE**



**2019-2020**

# CONDITION GÉNÉRALE D'INSCRIPTION

## EXEMPLAIRE À CONSERVER

### Jours et horaires des cours

Trapèze volant : tous les soirs et le samedi après-midi, selon le niveau (test de niveau en septembre).

Trapèze fixe : lundi de 20h à 22h

Acrobaties et portés acrobatiques : mardi de 20h à 22h

Jonglerie et cie : mardi de 20h à 22h

Techniques aériennes : mercredi de 20h à 22h

Equilibre sur fil : mercredi de 20h à 22h

### Tarifs

Foyer rosnéen & non imposable : 235€

Foyer rosnéen & imposable : 314€

Foyer non rosnéen & non imposable : 272€

Foyer non rosnéen & imposable : 362€

A ces tarifs s'ajoutent l'adhésion à l'association ENACR d'un montant de 35€ et l'achat d'une licence FFEC (Fédération Française des Ecoles de Cirque) d'un montant de 21€50. L'adhésion à l'ENACR vous permet de bénéficier de tarifs réduits dans des théâtres partenaires.

### Calendrier d'inscription

Pour une ré-inscription : du 15 avril au 4 mai 2019

Pour une première inscription d'un foyer rosnéen (sur justificatif de domicile) : du 13 au 18 mai 2019

Pour une première inscription d'un foyer domicilié hors Rosny-sous-Bois : à partir du 22 mai 2019

### Modalités d'inscription

tape 1 : envoyer un mail à inscription@enacr.com en précisant votre nom, prénom, la discipline choisie et votre niveau de pratique. Pour les foyers rosnéens, merci de joindre également un justificatif de domicile.

Nous vous confirmerons alors s'il reste de la place dans le cours désiré. Le cas échéant :

Etape 2 : Envoyer par courrier :

- la fiche d'inscription ci-jointe complétée et signée
- 1 chèque d'un montant de 56€50 (adhésion ENACR et FFEC)
- 1 ou plusieurs chèques du montant de la cotisation.
- 1 photo d'identité.
- 1 certificat médical indiquant la non contre-indication à la pratique du cirque (il est possible d'apporter le certificat médical lors du premier cours).

**L'inscription ne sera validée qu'en cas de réception sous 10 jours du dossier complet.**

Le chèque de 56€50 sera encaissé immédiatement et ne sera pas remboursé en cas d'annulation. Le(s) autre(s) chèque(s) sera/seront encaissé(s) au cours de l'année 2019-2020 (1er encaissement en septembre / 2ème encaissement en novembre / 3ème encaissement en janvier).

Les chèques sont à libeller à l'ordre de «Ecole Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois».

### Calendrier 2019-2020

Début des cours Loisirs : semaine du 7 septembre 2019

Fin des cours Loisirs : début juin (à préciser à la rentrée)

Pendant les jours fériés et la deuxième semaine des vacances scolaires, les cours sont interrompus. Les cours sont maintenus la première semaine des vacances scolaires. De manière ponctuelle, l'ENACR se réserve le droit d'annuler ou de déplacer certains cours. Ces changements ne sauraient faire l'objet d'un remboursement.

### Assurance

L'ENACR, son personnel, les élèves et les locaux bénéficient d'une assurance. L'adhésion à la FFEC vous permet de bénéficier d'une assurance complémentaire.

L'ENACR n'est pas responsable des pertes et vols d'objets ou de vêtements. La responsabilité des participants mineurs incombe à l'ENACR uniquement durant les horaires de cours et dans l'enceinte du chapiteau.

### Absences, retards et abandon

Toute absence doit être signalée à Maëliiss Corvellec (maeliss.corvellec@enacr.com / 01 56 63 05 40) dans un délai de 48 heures. Les absences répétées et non justifiées pourront faire l'objet d'un renvoi. Un remboursement des cotisations pourra être réalisé dans les cas suivants, sur présentation de justificatifs :  
- raisons médicales entraînant l'impossibilité de pratiquer le cirque jusqu'à juin 2020 ;  
- déménagement pour raisons professionnelles, entraînant l'impossibilité de se rendre aux cours.

A défaut, il sera procédé à l'encaissement des sommes dues.

Les cours commencent à l'heure. Les élèves s'engagent à respecter les horaires. Seuls les retards exceptionnels seront excusés.

En cas de retards fréquents, l'inscription ne pourra être maintenue.

### Droit à l'image - rayer la mention inutile

J'autorise / Je n'autorise pas, l'ENACR à réaliser des prises de vues et à les diffuser sur tous supports. Ces prises de vues entrent uniquement dans le cadre de la communication interne ou externe de l'ENACR.

### Nom, prénom et signature

# CONDITION GÉNÉRALE D'INSCRIPTION

## EXEMPLAIRE À RETOURNER SIGNÉ À L'ENACR

### Jours et horaires des cours

Trapèze volant : tous les soirs et le samedi après-midi, selon le niveau (test de niveau en septembre).

Trapèze fixe : lundi de 20h à 22h

Acrobaties et portés acrobatiques : mardi de 20h à 22h

Jonglerie et cie : mardi de 20h à 22h

Techniques aériennes : mercredi de 20h à 22h

Equilibre sur fil : mercredi de 20h à 22h

### Tarifs

Foyer rosnéen & non imposable : 235€

Foyer rosnéen & imposable : 314€

Foyer non rosnéen & non imposable : 272€

Foyer rosnéen & imposable : 362€

A ces tarifs s'ajoutent l'adhésion à l'association ENACR d'un montant de 35€ et l'achat d'une licence FFEC (Fédération Française des Ecoles de Cirque) d'un montant de 21€50. L'adhésion à l'ENACR vous permet de bénéficier de tarifs réduits dans des théâtres partenaires.

### Calendrier d'inscription

Pour une ré-inscription : du 15 avril au 4 mai 2019

Pour une première inscription d'un foyer rosnéen (sur justificatif de domicile) : du 13 au 18 mai 2019

Pour une première inscription d'un foyer domicilié hors Rosny-sous-Bois : à partir du 22 mai 2019

### Modalités d'inscription

Etape 1 : envoyer un mail à inscription@enacr.com en précisant votre nom, prénom, la discipline choisie et votre niveau de pratique. Pour les foyers rosnéens, merci de joindre également un justificatif de domicile.

Nous vous confirmerons alors s'il reste de la place dans le cours désiré. Le cas échéant :

Etape 2 : Envoyer par courrier :

- la fiche d'inscription ci-jointe complétée et signée
- 1 chèque d'un montant de 56€50 (adhésion ENACR et FFEC)
- 1 ou plusieurs chèques du montant de la cotisation.
- 1 photo d'identité..
- 1 certificat médical indiquant la non contre-indication à la pratique du cirque (il est possible d'apporter le certificat médical lors du premier cours).

**L'inscription ne sera validée qu'en cas de réception sous 10 jours du dossier complet.**

Le chèque de 56€50 sera encaissé immédiatement et ne sera pas remboursé en cas d'annulation. Le(s) autre(s) chèque(s) sera/seront encaissé(s) au cours de l'année 2019-2020 (1er encaissement en septembre / 2ème encaissement en novembre / 3ème encaissement en janvier).

Les chèques sont à libeller à l'ordre de «Ecole Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois».

### Calendrier 2019-2020

Début des cours Loisirs : semaine du 7 septembre 2019

Fin des cours Loisirs : début juin (à préciser à la rentrée)

Pendant les jours fériés et la deuxième semaine des vacances scolaires, les cours sont interrompus. Les cours sont maintenus la première semaine des vacances scolaires. De manière ponctuelle, l'ENACR se réserve le droit d'annuler ou de déplacer certains cours. Ces changements ne sauraient faire l'objet d'un remboursement.

### Assurance

L'ENACR, son personnel, les élèves et les locaux bénéficient d'une assurance. L'adhésion à la FFEC vous permet de bénéficier d'une assurance complémentaire.

L'ENACR n'est pas responsable des pertes et vols d'objets ou de vêtements. La responsabilité des participants mineurs incombe à l'ENACR uniquement durant les horaires de cours et dans l'enceinte du chapiteau.

### Absences, retards et abandon

Toute absence doit être signalée à Maëliiss Corvellec (maeliss.corvellec@enacr.com / 01 56 63 05 40) dans un délai de 48 heures. Les absences répétées et non justifiées pourront faire l'objet d'un renvoi. Un remboursement des cotisations pourra être réalisé dans les cas suivants, sur présentation de justificatifs :  
- raisons médicales entraînant l'impossibilité de pratiquer le cirque jusqu'à juin 2020 ;  
- déménagement pour raisons professionnels, entraînant l'impossibilité de se rendre aux cours.

A défaut, il sera procédé à l'encaissement des sommes dues.

Les cours commencent à l'heure. Les élèves s'engagent à respecter les horaires. Seuls les retards exceptionnels seront excusés.

En cas de retards fréquents, l'inscription ne pourra être maintenue.

### Droit à l'image - rayer la mention inutile

J'autorise / Je n'autorise pas, l'ENACR à réaliser des prises de vues et à les diffuser sur tous supports. Ces prises de vues entrent uniquement dans le cadre de la communication interne ou externe de l'ENACR.

### Nom, prénom et signature

# FICHE D'INSCRIPTION

Merci de coller  
ici une  
photo d'identité  
récente

## Cours demandé :

- Trapèze volant
- Trapèze fixe
- Acrobaties/portés acrobatiques
- Jonglerie et cie
- Techniques aériennes
- Equilibre sur fil

## Merci de compléter la fiche ci-dessous en lettre capitale

- Nouvelle inscription       Ré-inscription

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone 1 : \_\_\_\_\_ Téléphone 2 : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

## Niveau dans la discipline choisie

- Débutant     Intermédiaire     Expérimenté

Précisez : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Acceptez-vous de recevoir la newsletter mensuelle de l'ENACR :

- Oui     Non

## Acceptez-vous que votre adresse mail soit transmise aux délégués du Cirque Loisirs :

- Oui     Non

## Nom, prénom et signature

Fait le :

À :

**NOM ET PRÉNOM :** \_\_\_\_\_

## **PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE**

**Merci de compléter la fiche ci-dessous en lettre capitale**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Lien avec vous : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Lien avec vous : \_\_\_\_\_

**Nom, prénom et signature du représentant légal**

**Fait le :**

**À :**